

REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 94-248 du 10 Août 1994

Portant fin aux fonctions de Directeur du Contentieux et Agent Judiciaire du Trésor de Monsieur MARTINS Constant, Magistrat.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République ;
- VU la Loi N° 83-005 du 17 Mai 1983 portant Statut de la Magistrature Béniboise ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 92-08 du 22 Janvier 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- VU le Décret N° 75-157 du 21 Juillet 1975 portant nomination dans les services du Ministère des Finances ;
- SUR Rapport du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 Juillet 1994 ;

D E C R E T E :

Article 1er..- Il est mis fin aux fonctions de Directeur du Contentieux et Agent Judiciaire du Trésor de Monsieur MARTINS Constant, Magistrat nommé par Décret N° 75-157 du 21 Juillet 1975.

Monsieur MARTINS Constant est remis à la disposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation pour emploi.

.../...

Article 2.- Le présent Décret qui abroge le Décret N° 75-157 du 21 Juillet 1975 et qui prend effet pour compter de la date de passation de service de l'intéressé, sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 10 Août 1994

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat à la Présidence  
de la République, Chargé de la  
Coordination de l'Action Gouverne-  
mentale et de la Défense Nationale,



Pierre MEVI  
Ministre intérimaire

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU

Le Garde des Sceaux, Ministre de  
la Justice et de la Législation,



Pierre M E V I.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 MEPR-DN 4 MF 2 MJL ET DIRECTIONS 20  
AUTRES MINISTERES 16 DB-DCOF-DSDV-DI 4 BN-DAN 2 GCONB 1 DCCT 1  
INSAE 1 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSE 1 JORB 1.-